Bulletin d’adhésion 2024 – 2025

**Stade Robert Launay**

# Remplir le verso

**Rue Pierre Nougaro 35702 Rennes Cedex 7 Mail:** asptt-rennes.tennis@laposte.net

**Site:** https://rennes-tennis.asptt.com/

## ACCORD DE LICENCE

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Les données personnelles recueillies, propriété de la FSASPTT, font l’objet d’un traitement informatique par la FSASPTT aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Comités Régionaux et à la FSASPTT. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d’un droit d’accès, de rectification et d’opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s’adressant à la FSASPTT via l’adresse mail rgpd@asptt.com ou par courrier postal à l’adresse suivante : FSASPTT, Délégué à la Protection des Données (DPO), 5 rue Maurice Grandcoing, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

**ETAT CIVIL de l’adhérent**

 Mr  Mme

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville : Fixe : - - - - / Mobile

Email : @

 **Création**

 **Renouvellement**

**Activités : Tennis**

* Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes, vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation (cession de droit à l’image).
* Je ne souhaite pas recevoir d’information de la part de la FSASPTT.
* Je ne souhaite pas recevoir d’information de la part du Comité Régional FSASPTT et de la part des partenaires de la FSASPTT.

ASSURANCE :

La licence ASPTT ACCESS est obligatoire pour pratiquer au sein de l’ASPTT et est inclus dans l’adhésion mais aucune police d’assurance n’est souscrite pour ce titre de participation. En cas de sinistre la licence FFT couvre l’assurance responsabilité civile et l’assurance individuelle accident (<https://www.fft.fr/la-federation/licences/assurances>). Cependant l’ASPTT propose une licence ASPTT PREMIUM (<https://asptt.com/la-licence-premium-asptt/>) au prix de 23 euros, donnant des garanties complémentaires. Pour plus de renseignement, contacter le secrétariat de l’ASPTT.

REFUS D’ASSURANCE :

Règlement : chèque (à faire à l’ordre de l’ASPTT Rennes Tennis)  chèques vacances 

coupons sport  Ten’Up via HelloAsso (CB) 

**ATTESTATION MINEUR OBLIGATOIRE pour les personnes mineures** : voir au verso Dans l’hypothèse où une des rubriques du questionnaire donnerait lieu à une réponse positive, un certificat médical attestant de l’absence de contre-indication de l’une ou plusieurs des disciplines concernées datant de moins de six mois devra être produit.

**CERTIFICAT ou ATTESTATION non nécessaire pour les personnes majeures (cf FFT)**

En cas de refus de souscription de l’assurance « Dommages corporels » et/ou de l’assurance « Assistance aux personnes », le club doit s’assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d’information à conserver par le licencié et qu’il prend sa décision en toute connaissance de cause.

|  |  |
| --- | --- |
| **ETAT SPORTIF de l’adhérent** |  |
| Inscription au championnat **Ligue Senior** : | oui  | non  |
| Inscription au championnat **Ligue Senior +** (+35 ans, …) : | oui  | non  |
| Inscription au championnat **Entreprise salariés Orange/La Poste** : | oui  | non  |

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du document d’information sur le produit d’assurance m’informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d’assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com) et des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l’association).

Si le soussigné refuse de souscrire à ces assurances, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique

d’une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la ou les cases ci-dessous :

* Je ne souhaite pas souscrire d’assurance « Dommages corporels »
* Je ne souhaite pas souscrire d’assurance « Assistance aux personnes »

###

Je déclare sur l’honneur l’exactitude des informations portées ci-dessus et m’engage à

respecter la réglementation de la Fédération.

**Signature obligatoire**

Fait à (du demandeur ou du représentant légal) Le

**AUTORISATION PARENTALE pour les adhérents mineurs**

Je, soussigné(e) M ou Mme , représentant légal de certifie lui donner l’autorisation de :

* se licencier à la FSASPTT et d’adhérer à l’ASPTT pour toutes les activités
* prendre place dans un véhicule de l’association, ou une voiture particulière, afin d’effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J’autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d’urgence.

La ou les personne(s) à contacter en cas d’accident est :

Numéros de téléphone :

**FORMULES TARIFAIRES 2024-2025**

Attestation

dans le cadre de l’article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport

***Attestation Mineur***

Je soussigné(e) M/Mme , exerçant l’autorité parentale sur , atteste(nt) que chacune des rubriques du questionnaire « Questionnaire relatif à l’état de santé du sportif mineur en vue de l’obtention, du renouvellement d’une licence d’une fédération sportive ou de l’inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières » a donné lieu à une réponse négative. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>

Dans le cas contraire, un certificat médical est requis.

Date et signature(s) des personnes exerçant l’autorité parentale :

|  |
| --- |
| **Formules** Adultes |
| **Adhésion adultes*** accès aux courts
* **inclus** licence FFT (33€) & adhésion ASPTT (31€)
 | 190€ |
| **Adhésion + Cours adultes 1H*** cours adultes (30 séances d’1H)
* accès aux courts
* **inclus** licence FFT (33€) & adhésion ASPTT (31€)
 | 350€ |
| **Adhésion + Cours adultes 1H30****Vendredi soir 18h-19h30 ou 19h30-21h (réservé aux adhérents pratiquant la****compétition en championnat par équipe)*** cours adultes (30 séances d’1H30)
* accès aux courts
* **inclus** licence FFT (33€) & adhésion ASPTT (31€)
 | 400€ |

|  |
| --- |
| **Formules** Jeunes **(<18 ans)** |
| **Adhésion + cours jeunes*** école de tennis (30 séances d’1H)
* accès aux courts
* **inclus** licence FFT (23€) & adhésion ASPTT (31€)
 | 240€ |
| **1h supplémentaire cours jeunes compétiteurs**(programmation si assez de jeunes) | 170€ |

\* Adhésion ASPTT = licence ASPTT Access + Adhésion ASPTT Rennes

|  |
| --- |
| **Autres tarifs et réductions** |
| Adhésion au championnat entreprisespour les personnes licenciées dans un autre club | 64€ |
| Réduction étudiant (copie de la cartenécessaire) | -20€sur toutes les formules adultes |
| Réduction famille (à partir du 3ème) | -20€valable sur la 3ème adhésion |

# Remplir le recto